

# Les Roumains refusent la dépenalisation des abus de pouvoir

CORRUPTION 200.000 citoyens indignés protestent chaque jour à travers le pays

## TIMISOARA

DE NOTRE CORRESPONDANTE

C'est la goutte d'eau de trop pour les Roumains. Mardi soir, le gouvernement a adopté une ordonnance d'urgence afin de dépenaliser certains abus de pouvoir. Depuis, plus de 200.000 citoyens protestent chaque jour à travers le pays contre cette offensive. Une situation inédite depuis 1990.

Il est 18 heures, 4.000 personnes occupent déjà la place de la Victoire, à Timisoara. Les drapeaux flottent au rythme de l'hymne national. Puis les slogans s'enchaînent : « Honte à vous ! » ou encore « Vérité, droit et solidarité ». Tiberiu, un programmeur de 37 ans, devenu en quelques jours le meneur de la mobilisation au niveau local, s'empare du micro : « Appelez vos amis, votre famille, dites-leur de sortir eux aussi, parce qu'aujourd'hui, nous lutons pour notre survie ».

Depuis le 18 janvier, des centaines de milliers de Roumains protestent contre deux projets d'ordonnance d'urgence que le gouvernement, mené par le Parti social démocrate, a voulu adopter en douce. L'un visait à assouplir le système de grâce pour « désengorger les prisons » comme l'a soutenu le ministre de la Justice. L'autre entendait modifier la définition des abus de pouvoir dans le code pénal.

Dans un premier temps, le Président est parvenu à stopper la manœuvre en

conseil des ministres. Mais mardi 31 janvier, le gouvernement est revenu à la charge. A 22 heures, il a validé son deuxième projet, sans annonce préalable. Une trahison, pour Tiberiu. « Le gouvernement n'avait pas reçu tous les

accords nécessaires pour statuer. Il venait de demander un avis consultatif au

Conseil supérieur de la magistrature mais il n'a même pas attendu son retour », détaille-t-il, furieux.

Ainsi l'abus de pouvoir se retrouve passible de peines de prison uniquement s'il provoque un préjudice supérieur à 44.000 euros. La légalisation des détournements de fonds publics n'est

pas la seule source d'inquiétude du jeune homme. « Avec ce décret, les fonctionnaires vont aussi pouvoir s'en prendre à toute personne physique. Un maire pourra refuser de signer une demande d'aide sociale ou un notaire s'opposer à l'accession d'une propriété, sans avoir à se justifier. »

Pour Tiberiu, cette ordonnance d'urgence est un abus de pouvoir en soi. « Il n'y avait aucune urgence à mettre en place de telles mesures. Mais le gouvernement a été malin. Pour se protéger, il a ajouté dans le texte que tout acte normatif pourrait dorénavant faire l'objet d'un décret d'urgence », se lamente-t-il.

### Comme en Turquie

Ce passage en force met surtout un frein à la lutte anti-corruption menée par la justice roumaine. Ces dix dernières années, plus de 1.500 hommes politiques et hauts fonctionnaires ont fini derrière les barreaux pour avoir volé à l'État roumain 1,5 milliard d'euros. A présent, aucune enquête ne pourra être initiée six mois après les faits. « J'ai peur qu'on arrive à une situation similaire à la Turquie, où la justice est contrôlée par le pouvoir, et qu'on tombe dans une dictature, s'indigne Pia, ingé-

nieure dans un atelier de soudure. Vu le développement des régimes autoritaires et intolérants autour de nous, c'est à envisager. Je crains surtout que nous, les manifestants, ne représentions qu'une

minorité de la population, que la majorité n'en ait rien à faire et laisse les choses empirer. »

Cette perspective génère de nombreux questionnements. Andrei, 29 ans, a crié pendant deux jours. Aujourd'hui, il garde son porte-voix en bandoulière et tente de réchauffer la sienne, l'air pensif, avec un verre de thé distribué gratuitement par les gérants d'un bar. « Je ne veux pas avoir à quitter la Roumanie, mais si le pays prend un mauvais tournant, cela arrivera peut-être. J'ai pourtant beaucoup d'espoir pour les gens d'ici, mais je sens qu'ils ont été dupés. »

Le 1<sup>er</sup> février, la Commission européenne a publié une déclaration, signée par Jean-Claude Juncker et Frans Timmermans, exprimant son inquiétude devant ces dernières évolutions. Autre démarche inédite, les ambassades des Etats-Unis, du Canada, d'Allemagne, de France, des Pays-Bas et de Belgique ont également condamné ce décret. Mais pour le moment, ni la rue, ni ces positions officielles n'ont fait plier le gouvernement. S'il ne change pas d'avis, son ordonnance d'urgence prendra effet dès vendredi 10 février.

Tiberiu et les autres manifestants, eux, n'ont pas l'intention de laisser ce gouvernement remporter la bataille. Dès demain, ils retourneront sur la place de la Victoire, avec l'espoir que le bon sens finisse par arbitrer la partie. ■

ALINE FONTAINE